

AUDREY AZOULAY

BIOGRAPHIE



Audrey Azoulay, née le 4 août 1972 à La Celle-Saint-Cloud (Yvelines - France) est ministre de la Culture et de la Communication depuis le 11 février 2016. Son enfance se déroule entre la France et le Maroc où se situe une partie de ses attaches familiales.

Ancienne élève de l'Ecole nationale d'administration (promotion « Averroès » 1998 - 2000), elle est également diplômée de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris (1996) et titulaire d'un Master of Business Administration (Lancaster University, Grande-Bretagne, 1993) dans le cadre du programme d'échange européen Erasmus.

Elle débute sa carrière comme chef du bureau du secteur audiovisuel public à la Direction du développement des médias, où elle travaille à la mise en place de la télévision numérique terrestre (TNT) en France, à la création d'une chaîne d'information internationale et à la réforme de l'audiovisuel public.

De 2000 à 2003, elle exerce des fonctions de rapporteur à la Cour des comptes et d'experte législation pour la Commission européenne dans les domaines culture et communication.

En 2006, elle rejoint le Centre National du Cinéma et de l'image animée pour occuper successivement les postes de Directrice adjointe de l'Audiovisuel, de Directrice financière et juridique et de Directrice générale déléguée. Elle réforme et modernise les systèmes d'aide au cinéma, à l'audiovisuel et au secteur du jeu vidéo en adaptant les mécanismes de soutien financier aux nouvelles formes de diffusion des œuvres audiovisuelles dans l'univers numérique. Elle crée ainsi de nouvelles recettes pour les industries culturelles, assises sur les fournisseurs d'accès à internet.

Elle met en œuvre un vaste plan national d'aide à la transition numérique en France pour l'industrie cinématographique et audiovisuelle incluant la numérisation des salles et des œuvres. Elle lance également un plan de relance pour l'audiovisuel.

En septembre 2014, elle est nommée Conseillère culture auprès du Président de la République française, François Hollande.

Au moment des destructions des sites archéologiques de Ninive, Nimroud, Hatra, ou du musée de Mossoul perpétrées par le groupe Etat islamique, elle propose au Président de la République

de confier au président directeur du Louvre un plan pour la protection du patrimoine en danger, qui sera annoncé en partenariat avec la Directrice Générale de l'Unesco, Mme Irina Bokova, le 18 mars 2015.

Depuis le 11 février 2016, Audrey Azoulay est ministre de la Culture et de la Communication.

Elle met en place le plan d'action en faveur du patrimoine en danger dans les zones de conflit. Elle encourage une déclaration du président directeur du musée du Louvre à la réunion du G7 à Tokyo le 26 mai 2016, puis l'organisation par la France et les Emirats Arabes Unis de la conférence internationale sur le patrimoine culturel en péril à Abou Dabi en décembre 2016, en lien avec l'UNESCO, destinée à créer un fonds international pour la protection du patrimoine en danger, pour le financement d'actions de prévention et de restauration, et à constituer un réseau de pays refuges pour les biens culturels menacés. Le fonds a été créé de façon effective en mars 2017.

En novembre 2016, elle lance un plan d'envergure internationale pour la diversité culturelle par le livre, sous la forme d'un soutien aux librairies francophones de l'étranger et à la traduction dans le bassin méditerranéen. Ces mesures s'inscrivent dans la démarche volontariste et globale de renforcement des relations culturelles entre les pays des deux rives de la Méditerranée au nom de la diversité, de la liberté de pensée et pour une compréhension accrue et mutuelle entre les peuples.

En France, elle a entrepris de nombreuses réformes de modernisation grâce à ses capacités de médiation et de construction de consensus importantes, dont la réforme du régime d'assurance-chômage des intermittents. Accord historique, il sécurise le statut des professionnels de la création artistique.

En juillet 2016, Audrey Azoulay fait adopter la loi relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine qui inscrit dans le droit français le principe de la liberté de création, et comporte notamment un important volet afférent à la protection du patrimoine, à la lutte contre le trafic illicite des biens culturels, mais aussi des modernisations du droit d'auteur et des droits voisins dans l'univers numérique.

Elle lance le projet « Création en cours », avec le ministère de l'Education Nationale, qui prévoit un vaste programme de résidences d'artistes dans les écoles sur tout le territoire français.

Convaincue que les crises qui traversent notre société contemporaine peuvent trouver des remèdes notamment par l'accès à la culture et les échanges culturels et artistiques, elle obtient un rehaussement inédit du budget du Ministère de la culture et de la communication.

Elle fait inscrire des mesures de parité femme-homme pour les institutions culturelles dans la loi relative à l'Egalité et à la citoyenneté.

Elle œuvre au renforcement de l'indépendance de l'information avec la loi audiovisuelle sur la liberté, l'indépendance et le pluralisme des médias adoptée en automne 2016, renforçant les garanties d'indépendance des rédactions à l'égard des intérêts économiques.

Avec le projet des « Micro-folies », elle encourage un projet novateur de maison de la culture numérique hyper-connectée, qui réunit le spectacle, les musées, le jeu vidéo, les artistes, les écoles. Le premier projet a été installé dans un quartier populaire de la région parisienne.

Enfin, au sein du Conseil des ministres de la culture européen, elle œuvre, dans le cadre de l'agenda numérique et de la construction du marché unique numérique, à la protection des droits des auteurs et des créateurs et à la protection des systèmes de financement de la création artistique.

Audrey Azoulay est activement engagée dans les efforts d'innovation, de dialogue interculturel et intergénérationnel, pour faire progresser l'éducation pour tous et faire contribuer des musées à l'éducation citoyenne et au vivre ensemble, comme en témoigne la mission « Musées du 21e siècle » qu'elle a lancée en 2016 et dont les préconisations viennent d'être rendues publiques.

Comme ministre de la Culture et de la Communication, Audrey Azoulay est Commandeur de l'ordre des Arts et des Lettres.

En plus de sa langue maternelle, Audrey Azoulay parle couramment l'anglais et espagnol.

Elle est mariée et mère de deux enfants.